

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME VINGT-SIXIÈME

1907

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1908

CCXXII^e SÉANCE. — 1^{er} Juin 1907

Présidence de M. le Professeur SOULIER

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS

- Bulletin hebdomadaire de statistique municipale*, Paris, n° 9 à 20, 1907.
Revue de l'École d'Anthrop. de Paris, n° 5, 1907.
Bulletin de la Soc. des Sciences naturelles de Saône-et-Loire,
 Chalons-sur-Saône, n° 3 et 4, 1907.
Bulletin de la Soc. neuchâteloise de Géographie, Neuchâtel,
 t. XVII, 1907.
The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain,
 London, vol. 36, 1906.
Atti della reale accademia dei Lincei, Roma, n° 8, 1907.
Rendiconto dell' accademia delle Scienze fisiche e matematiche,
 Napoli, n° 9 à 12, 1906, et n° 1, 1907.
Journal of the Royal anthropological Society, Sydney, n° 4, 1907.

COMMUNICATIONS

**PREMIERS APERÇUS SUR LES RÉSULTATS
 D'UNE MISSION SCIENTIFIQUE EN TRIPOLITAINE
 ET EN TUNISIE**

Par M. ERNEST CHANTRE

Le but de cette mission qui m'a retenu en Afrique les mois de mars et d'avril 1907 était de poursuivre des recherches anthropologiques que j'ai entreprises autrefois en Asie Mineure et en Egypte.

Les populations de la Berbérie sont encore mal connues en général, et celles de la Tripolitaine ne le sont pas du tout. Par leur situation, elles doivent présenter plus d'un rapport

avec celles de l'Égypte, d'une part, et de la Tunisie, de l'autre.

Les tribus berbères, arabes et soudaniennes qui y ont émigré depuis longtemps devaient donc attirer mon attention, ainsi que les gens des oasis, notamment de celles du Fezzan, du Tibesti, du Rhât et de Ghadames.

N'ayant pas été autorisé par le Gouvernement ottoman à pénétrer dans l'intérieur du pays, actuellement fermé aux Européens, c'est à Tripoli même, ainsi que dans les localités voisines de la ville et sur quelques points du littoral, que j'ai pu me livrer à mes recherches.

La tenue de plusieurs grands marchés, et surtout l'arrivée d'une caravane du Soudan, durant mon séjour à Tripoli, m'ont donné l'occasion d'observer un grand nombre d'individus des tribus arabo-berbères des régions les plus éloignées de cette ville et qui n'y viennent que rarement.

Quant aux Soudanais, qui forment, aux environs de la ville, des campements dont la population totale peut s'élever à 2.000 individus environ (groupés par catégories ethniques), ils m'ont fourni un contingent d'étude considérable, que je n'aurais certainement pas trouvé aussi facilement au cœur de l'Afrique. Dans aucune autre localité, on ne peut rencontrer, en effet, une semblable réunion de peuples nègres d'origine certaine. Tripoli est, depuis des siècles, une des têtes de ligne les plus importantes des caravanes qui viennent des environs du lac Tchad, du Darfour, de l'Ouadaï du Baghirmi, et même du Sokoto. Chaque année, les caravanes y amènent plusieurs centaines d'habitants de ces régions, et, comme ce port est devenu l'un des centres les plus actifs d'exportation d'alfa, un grand nombre d'ouvriers de cette catégorie ont été attirés par les diverses usines où se manipule cette graminée par des salaires relativement élevés.

Il est résulté de cela que beaucoup d'émigrés temporaires ont constitué entre eux des familles dans le pays et s'y sont fixés.

C'est à ces circonstances que je dois d'avoir pu étudier 160 Soudanais, dont 20 femmes. Ces dernières n'ont pu être mesurées et photographiées que grâce à la présence de Mme Chantre, comme, du reste, toutes les autres femmes musulmanes d'Asie et d'Afrique dont on connaît les caractères anthropométriques.

Cette série de Soudanais appartient à quatre groupes principaux : Kanouri, Baghirmi, Ouadiens et Forriens. J'ai pu ainsi compléter les recherches anthropométriques que j'avais commencées sur ces populations durant mes séjours en Egypte et en Nubie.

Quant aux autres groupes ethniques arabes ou berbères, je n'ai pu en observer qu'une douzaine de tribus différentes, telles que celles des Ghariani, Yeffrenii, Tarahouni, Ourfella, Accara, Ouderna, Aouns, et quelques autres formant un contingent dépassant 200 sujets.

Mais, comme la plupart de ces tribus se rattachent à des familles émigrées du Sud de la Tunisie au moment de l'occupation française, j'ai dû continuer mes recherches dans ces régions notamment sur la frontière et en territoire militaire. Là, en toute liberté et aidé de la façon la plus obligeante et la plus empressée, grâce à l'appui bienveillant de M. le Résident général de France en Tunisie, j'ai pu étudier plus de 600 individus (dont 33 femmes) appartenant à vingt et quelques tribus non encore étudiées par mes savants prédécesseurs, les D^{rs} Collignon et Bertholon.

Telles sont, par exemple, celles des Matmati et Zenati de Douiret, troglodytes de même que les Ghariani et les Yffreni, sans doute autochtones et restés Berbères ; puis les Ouderna, les Beni-Zid et Oulad-Saïd, arabisés dans des proportions différentes.

Mais, à côté de ces derniers peuples plus ou moins nomades, existe un groupe ethnique que j'ai particulièrement observé : c'est la race brune dite des Oasis. J'ai mesuré et photographié un certain nombre de sujets de cette race, appartenant surtout aux groupes Tibbou, Rhatiens, Ghadamesiens

et Fezzanais. Par l'ensemble de leurs caractères morphologiques, ces gens, qui habitent plus spécialement les Oasis, présentent de grandes affinités avec certaines familles nubiennes ou éthiopiennes que j'ai décrites autrefois — Barabra, Bicharih, etc. — Ces gens doivent se rattacher également aux habitants des oasis du Sud tunisien : Gabès, Nefzoua, Djérid, ainsi que de celles du Sud algérien : Souf, Ouargla, etc., et même du Sud oranais, autant qu'un certain nombre d'observations relevées sur des gens du Touat peuvent permettre de le croire.

Cet ensemble de population de couleur foncée, variant de la nuance chocolat au brun canelle, aux cheveux noirs et lisses, aux yeux noirs et enfoncés, au nez concave, court et retroussé et à la tête longue et étroite, ne peut être confondue ni avec les Nègres, ni avec les Berbères qui les entourent. L'étude de ces divers caractères morphologiques relevés sur plus de 300 sujets concourt à montrer que cette population présente un type spécial, propre aux oasis, qu'elle doit être considérée comme formant une race à part, et non le produit d'un métissage entre des Berbères ou des Arabes et des Soudaniens.

On avait découvert depuis longtemps déjà d'importantes stations de l'âge de la pierre dans les environs de Gafsa et de Gabès, mais il n'en avait jamais été signalé plus au Sud, du côté de la frontière tripolitaine.

Durant mon séjour dans cette région, j'ai recueilli plusieurs séries de silex taillés de l'époque néolithique. C'est principalement dans le voisinage de Medenine, Tatahouin, Douiret et Djeneien que j'ai constaté la présence de restes nombreux d'ateliers ou de campements. On y trouve en abondance des éclats de types divers : lames, grattoirs, perçoirs et nucleus, puis des pointes de flèches à ailerons et à pédoncules.

Quelques éclats de silex provenant de Tatahoin pourraient être pris pour des pointes moustériennes, mais ce ne sont

que des ébauches d'ustensiles plus perfectionnés. Plusieurs de ces stations mériteraient d'être fouillées avec soin.

En remontant vers le Nord de la Tunisie, j'ai revu les groupes de monuments mégalithiques qui ont été observés autrefois et dont une partie a été sinon fouillée, du moins décrite, notamment ceux des régions de l'Anfida, Hellez, Maktar, Douga, etc. J'ai rapporté des plans et des photographies de quelques-uns de ces monuments, ainsi que de quelques ruines importantes, comme celles de El Djem, Maktar, le Kef et Douga.

J'ai formé enfin une collection de photographies anthropométriques de la moitié des sujets que j'ai observés et mesurés, soit 500 environ. Ces photographies, qui représentent les meilleurs types des Arabes, Berbères, Ethiopiens et Soudanais que j'ai étudiés, ont été toutes prises face et profil et autant que possible à la même échelle, soit au cinquième.

Je me propose de décrire ces diverses populations dans un ouvrage illustré qui fera suite à ceux que j'ai déjà publiés sur les races du Caucase, de l'Arménie, de la Syrie et de l'Egypte.

En résumé, j'ai mesuré, durant cette nouvelle campagne anthropologique, près d'un millier de sujets appartenant à 32 groupes ethniques. La mise en œuvre des 26.000 mensurations que j'ai relevées sur ces sujets n'est pas encore achevée, et je ne puis que présenter des résultats généraux pour le moment.

DISCUSSION

M. Pélagaud présente quelques réflexions au sujet des dénominations adoptées par *M. Chantre* pour la désignation des différentes races qui peuplent la Tunisie, notamment pour les Coulouglis et les Maures, *M. Chantre* emploie le premier de ces noms pour désigner des métis de Turcs et d'Arabes, et le second pour les métis d'Arabes et de Kabyles. *M. Pélagaud* fait remarquer que, en Algérie tout au moins, les Coulouglis étaient des descendants de Turcs de race pure,

métissés sans doute par les mariages de leurs pères avec des femmes d'autres races (comme, d'ailleurs, beaucoup de Turcs d'Asie et d'Europe), mais conservant très fidèlement leur généalogie masculine turque.

M. Pélagaud fait remarquer de même que, bien avant l'invasion arabe, le nom de Maure était déjà employé pour désigner les habitants indigènes de l'ancienne Mauritanie et que peut-être vaudrait-il mieux leur conserver encore cette appellation, au lieu de l'étendre aux produits plus modernes du métissage des Arabes avec les Kabyles.

M. Chantre. — Je croyais avoir dit qu'en Tunisie, on appelait *Maures* les métis de Turcs, d'Arabes ou de Berbères, et *Koulouglis* les descendants des Turcs, de Mauresques et d'autres femmes blanches du pays.

La parole est donnée à M. Jean Jarricot, qui présente un moulage articulé et donne lecture du mémoire suivant :

ANOMALIES MULTIPLES DES DENTS ET DES ARCADES DENTAIRES

EXPOSÉ ET RÉFLEXIONS

Par M. JEAN JARRICOT

Je me propose, dans cette note, d'étudier, d'après un bon moulage que j'ai pris sur un aliéné, une série exceptionnelle d'anomalies dentaires.

Je décrirai d'abord la configuration générale du palais et des arcades ; j'étudierai ensuite la forme et les dimensions de toutes les dents ; je ferai, enfin, quelques remarques et quelques hypothèses au sujet des anomalies rencontrées.

I. CONFIGURATION GÉNÉRALE DES ARCADES DENTAIRES

A. — Maxillaire supérieur.

L'arcade est du type hyperbolique ; elle présente une atresie remarquable.